



Puis-je travailler pendant la pause de 20 minutes ? Ou la pause est obligatoire ?

Par **Lyandrie**, le 10/07/2022 à 17:38

Bonjour,

Avec mon employeur nous nous demandons si je peux travailler pendant ma pause.
Je travail 6 heures, j'ai une pause de 20 minutes.
Sur accords commun puis je travailler 6h20 ?

Merci.

Par **Cousinnestor**, le 10/07/2022 à 17:49

Hello !

Bien sûr **Lyandrie** qu'on peut travailler plus de 6 heures par jour, mais alors une pause d'au moins 20 minutes est obligatoire (et salulaire). Votre temps de travail quotidien peut donc passer de 6h à 6h20 mais sans supprimer la pause de 20 minutes ! Il n'est pas question de travailler durant la pause ! Ca voudrait dire qu'il n'y en a pas...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34555>

A/

Par **miyako**, le 10/07/2022 à 17:56

Bonsoir;

article 3121-6 code du travail d'ordre public

Dès,que le temps de travail quotidien atteint six heures, le salarié bénéficie d'un temps de pause d'une durée minimale de vingt minutes consécutives.

Cordialement

Par **Lyandrie**, le **11/07/2022** à **00:56**

Merci pour vos reponses,

j'ai compris qu'une pause apres 6 heures est legitime.

La question est ; Sur accords commun, entre mon employeur et moi, puis je travailler 6 heures 20 consecutives.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **11/07/2022** à **07:07**

Bonjour,

L'article L3121-16 est d'ordre public, cela signifie que l'on ne peut pas y déroger...